



Contrairement à ce qui a été annoncé et en raison des mesures sanitaires liées à la pandémie, le conseil municipal vous informe qu'il doit tenir sa séance régulière du LUNDI 10 janvier à **HUIS CLOS**.

Toutefois, dès que possible après la séance de conseil, un enregistrement audio des délibérations sera rendu public sur le site web de la ville au www.degelis.ca.

Les citoyens peuvent également soumettre leurs questions ou commentaires adressés au conseil municipal en les acheminant à M. Sébastien Bourgault par courriel à sbourgault@degelis.ca ou par téléphone au 418 853-2332 poste 4668.

Merci de votre compréhension!